

Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie

N° 2026-00136

Arrêté n° AG-2026-DRHFP-0882 du 12 octobre 2026

Portant nomination de M. Ernest Hnacipan en qualité de directeur de l'Agence de développement de la culture kanak (ADCK-CCT) par intérim

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'avis de vacance de poste n° 3134-26-1237/SR du 14 août 2026 en vue de pourvoir le poste de directeur de l'Agence de développement de la culture kanak,

ARRETE

Article 1er : A compter de sa prise de fonction, M. Ernest Hnacipan est nommé en qualité de directeur de l'Agence de développement de la culture kanak par intérim, pour une durée de six mois.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

En l'absence de M. Ernest DEMENE, Le membre du gouvernement chargé du secteur de la pêche, des sujets en lien avec l'océan, du parc naturel de la mer de Corail et des questions relatives à la recherche et au climat

JOHANITO WAMYTAN

Le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

MILAKULO TUKUMULI